

Le logis-porte construit par Olivier de Clisson au château de Josselin

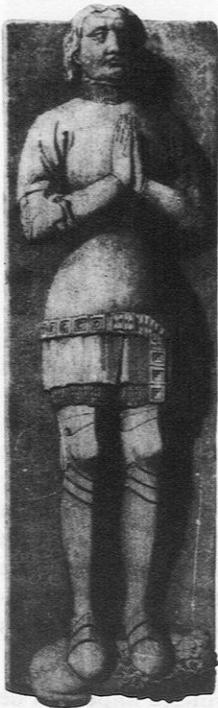
Les travaux de Roger Grand (1) et d'André Mussat (2) ont permis de mieux comprendre le site castral dont est issue la capitale du Porhoët et de saisir ses caractéristiques qui évoluent, à partir d'un noyau médiéval fortifié, vers le célèbre logis seigneurial qui compte parmi les plus beaux châteaux construits en France autour des années 1500. Pourtant, et cela malgré la conservation de vestiges du premier château fort élevé en pierre à la fin du XII^e siècle, l'aspect global de la forteresse, telle qu'elle était avant la construction de ce logis, reste encore relativement obscur. Avec l'arrivée, en 1370, du connétable Olivier de Clisson, l'histoire du château connut un tournant déterminant qui a laissé des traces architecturales et archivistiques suffisantes pour entrevoir une phase décisive de son histoire.

Roger Grand avait mis l'accent sur le rôle militaire important de cette forteresse dans l'histoire de la Bretagne, ce qui, en l'absence de fouilles archéologiques et du fait des bouleversements topographiques intervenus au cours des siècles, devait amener cet auteur à avancer un certain nombre d'hypothèses, notamment en ce qui concerne la forme de l'enceinte dans sa partie sud-est, l'existence présumée de plusieurs tours et du donjon détruit en 1629, donjon qui mériterait ultérieurement un développement plus poussé.

André Mussat fut le premier à replacer le somptueux logis dans le contexte global de sa création ; il a indiqué les liens étroits qui existaient entre les commanditaires et l'architecture, entre le pouvoir et

(1) Roger GRAND, «Le château de Josselin», dans *Congrès archéologique de France*, Morbihan, 1914, p. 303-335, et «L'architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban», dans *Bulletin Monumental*, t. 109, 1951, p. 242-269, 360-363; t. 110, 1952, p. 8-49.

(2) André MUSSAT, «Le château de Josselin», dans *Congrès Archéologique de France*, Morbihan, 1986, p. 88-102.



Les gisants d'Olivier de Clisson et de Marguerite de Rohan. Josselin, église paroissiale. Gravure de Gaucherel, dans : Taylor, Nodier, Cailleux. Voyages pittoresques et romantiques..., La Bretagne, Vol. II, 1846. (Cliché Inventaire Général Artur-Lambart)

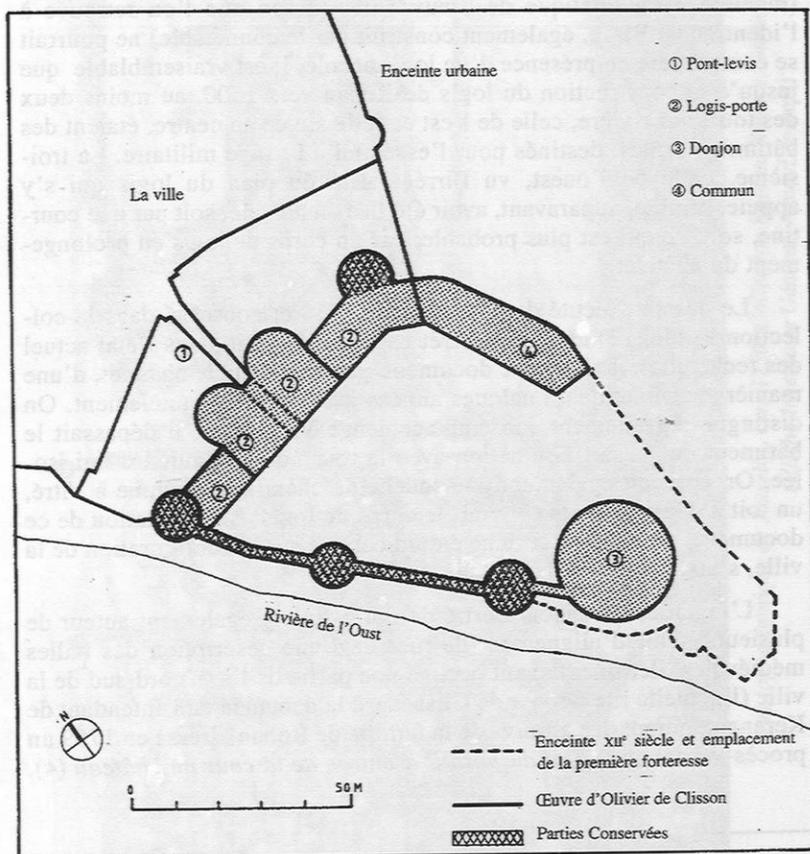
l'art. La pertinence de cette analyse, à la fois historique et formelle, signale avec force le rang éminent et novateur que le logis de Jean II de Rohan occupe dans l'histoire de l'art régionale et nationale.

Il ne s'agit donc pas ici de refaire un historique du château, mais de joindre à un dossier ouvert et complexe quelques éléments de réflexion dont on a peu tiré parti jusqu'ici.

Lors d'une récente enquête menée par l'Inventaire Général, la confrontation entre l'analyse des vestiges archéologiques et plusieurs documents d'archives encore peu ou insuffisamment exploités, a permis de mieux cerner la partie occidentale du château construite par Clisson. Il s'agissait, en effet, d'un grand châtelet qui remplissait,

aussi, les fonctions de logis seigneurial ; il a malheureusement disparu dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Très vite, l'idée s'imposait qu'il s'agissait vraisemblablement là, comparé à d'autres bâtiments contemporains et de structure semblable, d'un élément majeur de l'architecture médiévale en Bretagne qui, même détruit, méritait un regard plus attentif.

Quatre documents anciens, l'inventaire fait au château à l'occasion du décès de Clisson en 1407, la vue topographique de la ville et du château levée vers 1750, la description de l'ingénieur Bertré de Saint-Julien en 1759 et, enfin, le premier cadastre de 1832, fournissent des informations précieuses sur ce bâtiment.



État présumé en 1407 (Conception : C. Douard)

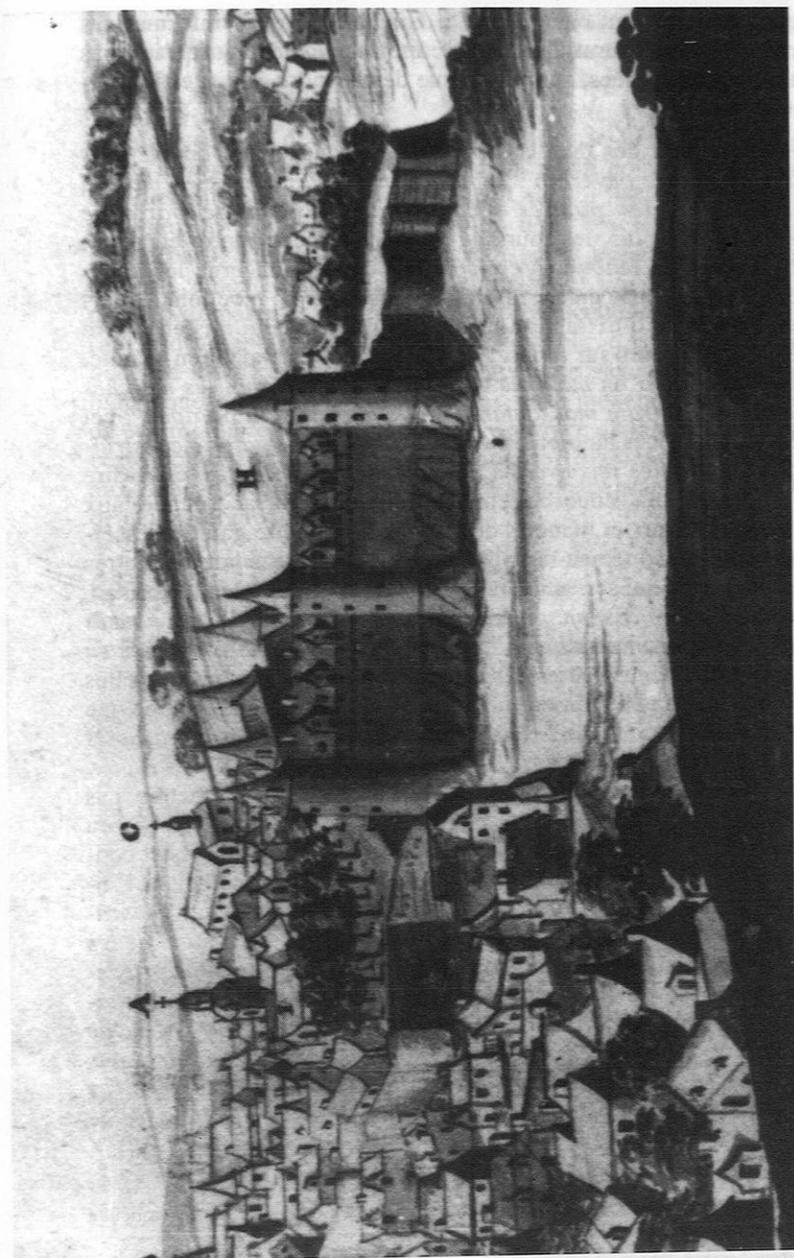
Depuis longtemps, une question demeurait posée : où pouvait se situer et à quoi pouvait ressembler le logis construit et habité par Clisson ? Il fallait rejeter l'idée suivant laquelle il aurait occupé l'emplacement du nouveau logis élevé par Jean II de Rohan, ce dernier l'ayant rasé pour le reconstruire, et cela à peine un siècle après sa construction. Par ailleurs, plusieurs données architecturales excluent, d'emblée, cette hypothèse ; deux d'entre elles semblent prouver qu'aucune construction ne pouvait, en fait, s'adosser aux grandes tours bâties sur l'enrochement qui surplombe la rivière de l'Oust. En effet, à plusieurs endroits à l'intérieur des tours, des portes ou des fenêtres sont destinées à s'ouvrir, à l'origine, sur l'extérieur. L'aménagement de couloirs dans l'épaisseur des tours permettant l'accès aux courtines (manière caractéristique de l'œuvre de Clisson que l'on retrouve à l'identique à Blain, également construit par le connétable) ne pourrait se comprendre en présence d'un logis accolé. Il est vraisemblable que jusqu'à la construction du logis de Rohan vers 1500, au moins deux des tours sur rivière, celle de l'est et celle située au centre, étaient des bâtiments isolés, destinés pour l'essentiel à l'usage militaire. La troisième, celle de l'ouest, vu l'irrégularité du plan du logis qui s'y appuie, semble, auparavant, avoir été liée au châtelet soit par une courtine, soit, ce qui est plus probable, par un corps de logis en prolongement du châtelet.

Le dessin exécuté dans les années 1750 et conservé dans la collection Robien (3) est d'un intérêt capital ; il s'agit, dans l'état actuel des recherches, de l'unique document qui représente le châtelet, d'une manière schématique, quelques années avant son démantèlement. On distingue parfaitement son emplacement ; en hauteur, il dépassait le bâtiment qui faisait la jonction avec la tour nord-est aujourd'hui isolée. On aperçoit également une souche de cheminée. Comme à Vitré, un toit à deux versants couvrait le corps de logis. L'exploitation de ce document, par ailleurs si riche en indications sur la configuration de la ville, s'arrête là, pour le château.

L'ingénieur François Bertré de Saint-Julien, également auteur de plusieurs plans d'alignement de rues et d'une description des halles médiévales (détruites) ayant occupé une partie de l'axe nord-sud de la ville (l'actuelle rue Olivier de Clisson), à la demande de l'intendant de Kerangal, gérant des affaires de la famille de Rohan, dressa en 1759 un procès-verbal de *L'État du portail d'entrée de la cour du château* (4).

(3) Christophe-Paul de ROBIEN, Description historique, topographique et naturelle de la Bretagne, 1750 (Bibliothèque Municipale, Rennes).

(4) Arch. dép. Morbihan, 13 J 56/9.



*Vue topographique de Josselin, vers 1750. Collection Robien. Rennes, Bibliothèque Municipale
(Cliché Inventaire Général, Artur-Lambart)*

Bien que partiellement citées par Du Halgouët (5), ces informations concernant les configurations architecturales n'étaient, jusqu'ici, pas suffisamment examinées, surtout en vue de répondre à la question initialement posée.

On y apprend des détails sur l'état du pont-levis, *pont de bois construit de quatre ouvertures séparées par trois pilliers en moelon surmontées par des poutres recouvertes d'une platte porte de madriers (...)*. De plus, les tours du châtelet avaient quatre étages et étaient percées de fenêtres à croisées. En ce qui concerne les matériaux employés pour le gros-oeuvre, il s'agissait d'un moellon de pierre verte, un schiste d'extraction locale identique à celui mis en œuvre pour les grandes tours sur rivière. Portes et fenêtres étaient en granite. Il est fait mention d'un *mauvais escalier en dehors dont les marches sont de pierre de grain mal appareillées, sans garde ni parapets* ; cet escalier donnait accès au premier étage pourvu d'une *galerie construite de deux poutrelles recouvertes de mauvaises planches, c'est-à-dire d'une coursière en encorbellement fréquemment accrochée aux façades des châteaux et manoirs de l'époque* (6). Cette galerie desservait une chambre située au-dessus du passage. On accédait aux autres niveaux des tours, qui servaient au XVIII^e siècle partiellement de prison, par un escalier en vis en pierres taille de deux pieds six pouces [0,76m] de longueur de marche dont partie sont cassés et tombés en ruine. Les parties supérieures des tours ainsi que le passage entr'elles étaient coiffés d'un chemin de ronde en surplomb désigné comme une *galerie portée par des corbelets de pierres de taille avec parapets vidés en mache coulis, laditte galerie pavée en pierres de taille*. D'après Bertré de Saint-Julien, l'état du bâtiment ne permettait pas une restauration. Nicolas Caro, maître-couvreur, avait échappé, en 1754, à un accident mortel à cause de la vétusté des charpentes et couvertures qu'il était chargé de réparer. Ainsi, dans sa conclusion, l'ingénieur constate *qu'il est de toute impossibilité de faire des réparations sollides aux dites tours et porte d'entrée, qu'il est justant de les démolir pour prévenir les malheurs auxquels sont exposés les prisonniers et tous ceux qui sont obligés d'aller et venir de la ville au château, sauf à reconstruire le dites tours à neuf si monseigneur le Duc de Rohan veut en faire la dépense. Dans le cas où elles ne seraient pas reconstruites, nous sommes également d'avis pour conserver leur formes qu'elles soient seulement demolis jusqu'au rez de chaussée de*

(5) Hervé DU HALGOUËT, «Les monuments de Josselin», dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1953-1954, p. 67-74.

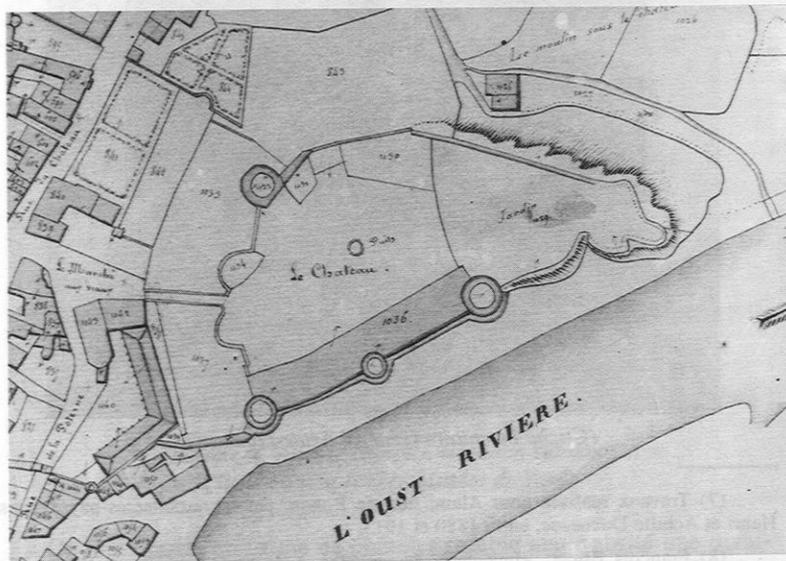
(6) *Le manoir en Bretagne, 1380-1600. Cahiers de l'Inventaire* N° 28, Paris, 1993, p. 155-161, p. 320.

la cour et qu'il soit élevé un mur d'appuy construit avec des bahuts en pierres de tailles assemblées à tenons et mortaises.

Les tours furent rasées en 1762.

Le cadastre de 1832 met en évidence le lien étroit qui existait entre la forteresse et la ville, entre l'ancien pont-levis et une place commerçante, le *Marché aux Veaux*. Quant à l'intérieur de l'enceinte castrale, on y aperçoit les contours d'un parcellaire qui garde, au moins partiellement, le souvenir d'espaces anciennement construits. L'emplacement d'une des tours du châtelet disparu porte encore un numéro de parcelle. La courtine en prolongement de la tour nord-est (aujourd'hui isolée) s'avancait bien plus loin; elle a été, depuis, diminuée de moitié pour donner accès au parc paysager. Il est vraisemblable que les trois parcelles voisines, deux moyennes et une très grande et irrégulière, évoquent, au sol, la surface de bâtiments détruits qui correspondaient peut-être, à l'époque de Clisson et même plus tard, aux dépendances, cuisines et écuries, indispensables à toute grande demeure seigneuriale.

L'éperon oriental de l'enceinte ne forme qu'une immense parcelle désignée comme *jardin*; elle garde, enfouie sous une plateforme remodelée au cours des siècles, la mémoire de l'emplacement de l'ancien donjon. A cet endroit, des grands travaux de déblaiement,



Extrait du cadastre de 1832 (Cliché Inventaire Général Artur-Lambart)

de terrassement et d'aménagement paysager (7) furent effectués dans la seconde moitié du XIX^e siècle, bien après la levée de ce plan cadastral.

Olivier de Clisson meurt en 1407, à 71 ans, en son *ostel de Jocelin*. Dans l'*Inventoire des biens qui ont este trovez a Jocelin* (8) était mentionné un grand nombre de meubles et d'objets qui remplissaient une résidence luxueusement aménagée. La lettre M, surmontée



Château de Vitré, le châtelei. Carte postale ancienne, vers 1900.
(Cliché Inventaire Général Artur-Lambart)

(7) Travaux réalisés pour Alain, duc de Rohan, par les architectes-paysagistes Henri et Achille Duchesne, entre 1880 et 1913.

(8) François BRUEL, «Inventaire de meubles et de titres trouvés au château de Clisson à la mort du connétable de Clisson, 1407», dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. LXVI, 1905, p. 183-245.

d'une couronne, chiffre de Clisson, également présente à Blain, était omniprésente sur une partie de l'orfèvrerie, des vêtements, des tentures et des ciels de lit, et s'affichait même sur les colliers des lévriers. Mis à part ces objets qui méritent, à eux seuls, une étude approfondie puisqu'ils illustrent à merveille le train de vie de la haute aristocratie aux lendemains de la guerre de Cent Ans, le document nous renseigne, indirectement certes, sur certains aspects architecturaux d'un logis achevé peu de temps avant la mort de Clisson.



Château de Vitré, le châtelet, élévation sur cour
(Cliché Patrice Forget, Musées de Vitré)

Ce logis-porte en forme de châtelet semble avoir abrité une dizaine de pièces, dénombrées sous les dénominations suivantes : *chambre madame*, *chambre basse du trésor*, *petite garde robe*, *la tierce chambre*

soubz la tour d'Yago, chambre basse de monseigneur de Rohan, chambre de monseigneur de Saint-Malou, garde robe du trésor, grant chambre, la tour sur la chambre[de] maistre Jehan Gallon. L'inventaire ne mentionne malheureusement ni salles, ni cuisines, ni étuves, tout ce qui, à l'instar d'autres grands édifices contemporains comme Suscinio, Vitré ou Montmuran, faisait généralement partie intégrante d'une résidence d'une telle importance.

On est tenté de supposer que la majorité des pièces habitées par le connétable et ses proches occupaient ce grand châtelet, les bâtiments adjacents liés aux tours et vraisemblablement le donjon. Une chapelle intégrée, semblable à celle de Suscinio, était située à proximité des chambres seigneuriales.

Parmi les châteaux et forteresses construits entre 1380 et 1420 en Bretagne, Tonquédec, La Hunaudaye, la Tour Solidor, Montmuran, Montauban, Vitré et Suscinio, ce sont sans aucun doute les deux derniers qui autorisent au mieux d'imaginer l'aspect de l'oeuvre de Clisson à Josselin. Les analogies avec le haut châtelet de Vitré (9), construit pour les Laval-Montmorency, apparentés au connétable, étaient probablement réelles. On y constate la même élévation à quatre étages, la même coursière en encorbellement (désignée à Josselin comme galerie), le même couronnement des tours par un chemin de ronde sur mâchicoulis. Aussi, les deux bâtiments remplissaient-ils des fonctions identiques, relevant à la fois de l'architecture militaire et de l'architecture civile. En étroite liaison avec la ville, Vitré et Josselin ne se signalaient pas d'emblée, à l'extérieur, comme des logis seigneuriaux ; cette fonction ne pouvait se lire qu'à partir de la cour intérieure. Le cas de Suscinio, résidence isolée au milieu des marécages et au bord de l'océan, est un peu différent, le rapport forteresse/ville y étant absent, alors que la fonction résidentielle s'imposait immédiatement de l'extérieur. L'espace aménagé entre les deux tours, correspondant à la largeur totale du logis-porte, y est nettement plus marqué qu'à Vitré ou Josselin. En l'absence de documents graphiques plus précis pour Josselin, il paraît difficile d'affirmer davantage telle ou telle similitude. Le châtelet de Vitré n'était pas l'unique habitation seigneuriale au sein de l'ensemble castral ; Guy XII de Laval avait fait construire, presque en même temps, un grand logis avec chapelle et étuve adossé à l'enceinte. A Suscinio, la configuration était autre ; le duc Jean IV s'était inspiré, pour sa résidence de chasse, des formules à la mode dans l'entourage royal, et son vaste logis-porte constituait la totalité de l'habitation privée, à l'exception des cuisines et probablement d'une

(9) André MUSSAT, «Le château de Vitré et les châteaux bretons du XIV^e au XVI^e siècle», dans *Bulletin Monumental*, t. 133, 1975, p. 131-164.



Château de Suscinio, le logis-porte. (Cliché Inventaire Artur-Lambart)

grande salle. On ignore si une telle salle, destinée à l'exercice de la justice et aux fastes seigneuriaux, absente dans l'inventaire de 1407, a existé à Josselin.

Il est certain que ces premières hypothèses, rapidement esquissées, nécessitent des recherches plus poussées, seules capables d'infirmer ou de confirmer telle ou telle supposition. Même si beaucoup de questions ne trouvent pour le moment pas de réponse, surtout celles concernant le donjon et son rôle résidentiel, il ne fait aucun doute que le châtelet/logis-porte de Josselin s'inscrivait dans une série d'œuvres contemporaines, toutes issues, aux lendemains de la guerre de Succession, de la grande aristocratie franco-bretonne. Qui pourrait s'étonner de constater que les ducs de la maison des Montfort, les Laval-Montmorency et le connétable de Clisson aient adopté des manières de construire et d'habiter identiques ? Leurs choix architecturaux reflètent à la fois leurs puissances rivales et un certain art d'habiter et de vivre.

Christel DOUARD